

**MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE**

# Une décennie de projets



# Sommaire

4

## Introduction : une Métropole pour la Normandie

6

## La Métropole énergétique

**8. La Métropole mobilisée pour le développement**

**11. Le pari de l'innovation**

**13. La capitale tertiaire du Nord-Ouest de la France**

**16. La Métropole connectée**

18

## La Métropole responsable

**20. L'impératif de la solidarité**

**22. Les villes et les villages : garantir les équilibres**

**24. Réduire l'empreinte écologique**

26

## La Métropole singulière

**28. La Métropole désirée**

**30. La Métropole des qualités de vie**

**34. La Métropole capitale de Normandie**

36

## La carte des projets

38

## Questions de méthode

**Supplément au numéro 11.** Publication de la **Métropole Rouen Normandie.**

Norwich House, 14 bis, avenue Pasteur, CS 50589, 76006 Rouen Cedex - Tél. 02 35 52 6810 - Fax 02 35 71 25 95 - e-mail : mag@metropole-rouen-normandie.fr

Représentant légal **Frédéric Sanchez** Directeur de la publication **Dominique Randon** Directrice de l'information et de la communication externe **Anne Bécherel** Mise en page **Nicolas Carbonnier** Photo de couverture **Thomas Boivin** Photos : **Thomas Boivin, Jean-François Lange, Arnaud Bertereau, D.R.** Impression **Lenglet Imprimeurs** Imprimé sur papier composé de fibres recyclées combinées à des fibres vierges PEFC issues de forêts gérées durablement. Tirage **224 000 ex.** Dépôt légal **Janvier 2016** ISSN 2106 9581 Tous droits de reproduction réservés.

Encore plus d'informations sur  
[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

Suivez-nous sur twitter  
[@MetropoleRouenN](https://twitter.com/MetropoleRouenN)

Rejoignez la page Facebook  
[Métropole Rouen Normandie](https://www.facebook.com/MetropoleRouenNormandie)



# Édito

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole Rouen Normandie a fêté son premier anniversaire. À cette occasion, j'ai le plaisir de vous présenter son Projet métropolitain.**

À la fois document stratégique et feuille de route pour les 10 ans à venir, ce projet a été élaboré en concertation avec la société civile. Il permet à la Métropole de jouer pleinement son rôle d'accélérateur de croissance et de levier de développement au bénéfice de son territoire et, au-delà, de l'ensemble de la région. En affichant un très haut niveau d'investissement – environ 1,2 milliards d'euros jusqu'en 2021 – permis par une gestion financière rigoureuse, il constitue un point d'appui et un atout majeur pour créer une nouvelle dynamique régionale, à l'aube de la grande Normandie.

Parce que les défis de l'époque et les attentes de nos concitoyens appellent des pouvoirs publics des réponses fortes et de la détermination, c'est un projet ambitieux, volontariste, un projet pour préparer l'avenir. C'est aussi un projet réaliste, car financé. Sur la lancée de ce qui a déjà été entrepris, les premières années de la Métropole seront marquées par une mobilisation énergique : la réalisation rapide de ses projets est une des conditions de la crédibilité et de la légitimité de la Métropole. Nous nous fixons un objectif : 2019, année du trentième anniversaire de l'Armada de la liberté sera une année fédératrice pour le territoire normand, et un jalon important de notre projet à dix ans.

La métropole est une chance, une opportunité : à nous de savoir la saisir. Forts de nos atouts, nous avons les moyens pour réussir ce saut dans une dimension nouvelle, la dimension métropolitaine, et faire que la métropole tienne ses promesses de liberté, de progrès et de bien-vivre pour tous.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Chaleureusement à vous,

**Frédéric SANCHEZ**

Président de la Métropole Rouen Normandie



# Une Métropole pour la Normandie

## Point(s) de départ

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole Rouen Normandie a fêté son premier anniversaire. La naissance de la Métropole, le 1<sup>er</sup> janvier 2015, a marqué une étape majeure pour le regroupement de ses 71 communes. Elle emporte aussi des enjeux concrets, qui intéressent directement la vie de ses habitants. La métropole pour quoi faire ? La métropole n'est rien sans un projet métropolitain : un projet qui vise à donner un sens, c'est-à-dire une direction, et du sens, c'est-à-dire de la valeur, au développement du territoire.

Ce sens se déduit du contexte actuel, marqué par la crise à multiples facettes – économique, sociale, démocratique – que traverse la France avec, au premier rang, la bataille pour l'emploi. Ce contexte est aussi celui des défis globaux : la mondialisation, qui entraîne une grande redistribution des richesses à l'échelle de la planète, et l'urgence écologique, alors que le dérèglement climatique et la surconsommation des ressources naturelles mettent en péril les écosystèmes.

Il se déduit surtout de ce qu'est la métropole aujourd'hui et qui est le point de départ : car la métropole de 2025 est majoritairement déjà là. Bassin de vie regroupant 71 communes et près de 500 000 habitants au cœur de la vallée de la Seine normande, chef-lieu de la Normandie, elle occupe une position

clé sur l'axe Seine, corridor de développement qui relie Paris à l'estuaire, qui en fait historiquement une zone d'échange stratégique, un grand territoire industriel et portuaire.

Aujourd'hui cependant, le territoire est fragilisé. Avec les difficultés du secteur industriel, le constat est clair : l'héritage de la géographie et de l'histoire constitue un atout précieux, mais il ne suffit pas. Démographique, économique, social et culturel, le dynamisme existe : il faut le soutenir et l'amplifier ; la transition est engagée : il faut la réussir. Rouen n'est certes plus la belle endormie. Les efforts entrepris ont engagé le territoire sur le chemin qui le conduira à se réinventer, comme ont su le faire avec succès certaines grandes métropoles françaises ou européennes. En misant sur la jeunesse de la population, la diversité des savoir-faire, la richesse et la vitalité du tissu économique, l'excellence de l'enseignement supérieur, le caractère remarquable du patrimoine naturel et culturel, de la qualité de vie, il s'agit d'accomplir ce qui s'esquisse depuis dix ans comme une nouvelle renaissance rouennaise.

## Trois valeurs pour la métropole que nous voulons

La Métropole Rouen Normandie sera d'abord la métropole énergétique, mobilisée au service de la croissance et d'une nouvelle prospérité. Parce que l'emploi est la première condition de





la qualité de vie, le dynamisme économique est donc la priorité numéro 1 de la métropole. Confrontée au défi de son insertion dans la mondialisation, la métropole doit réussir la mutation économique de son territoire en vallée de Seine, en renforçant sa compétitivité et son attractivité.

Deuxième grande valeur, la responsabilité, dans toutes ses dimensions : devant la société – c'est l'impératif de construire une métropole solidaire, inclusive, dans laquelle tout le monde a le droit de cité – et devant l'environnement, parce que nous devons absolument réduire l'empreinte écologique de notre territoire, de nos activités et de notre développement, en relevant notamment les défis auxquels nous confronte le dérèglement climatique.

Troisième valeur, la singularité : la dynamique métropolitaine ne doit pas conduire à nous couler dans un moule standardisé. Dans un contexte de concurrence entre les grands territoires, la Métropole Rouen Normandie doit au contraire travailler pour renforcer et valoriser ce qui fait d'elle une métropole unique, son « cachet », sa marque de fabrique. Cette singularité constitue une condition de son attractivité et de son rayonnement, elle est donc l'un des moyens de la réussite.

### **Inventer un nouveau modèle métropolitain**

La Métropole est née, il faut maintenant réussir la métropolisation, c'est-à-dire faire de la vocation métropolitaine de l'agglomération une réalité, afin que la capitale normande devienne une métropole de rang européen. La métropolisation représente une opportunité pour renouveler notre dynamisme, tout en veillant à diffuser les bénéfices du développement. La Métropole Rouen Normandie est déjà aujourd'hui la principale locomotive économique de la région normande ; elle doit entraîner tout un territoire, le sien mais également au-delà, celui de l'aire urbaine de Rouen avec ses quelque 300 communes,

la Seine-Maritime et la Normandie tout entière, en réseau avec Le Havre et Caen. Parce que la Métropole inscrit résolument son projet dans la dynamique de développement de la vallée de la Seine, c'est aussi un enjeu d'intérêt national.

La métropole rouennaise fera métropole à sa manière : respectueuse de l'identité et de la diversité des communes, proche et attentive au sort des habitants, douce pour l'environnement. La Métropole est une collectivité de service – au bénéfice des habitants, des entreprises, des communes qui la composent, des touristes qui la visitent – mais elle doit être aussi le laboratoire de la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle, d'un nouveau modèle, plus harmonieux, plus humain, plus généreux. Face aux défis de l'époque, son projet n'est donc pas seulement gestionnaire, mais porteur d'une ambition transformatrice, qui part de ce qui existe pour faire advenir « l'autre monde qui est dans celui-ci ».

Au-delà des enjeux de croissance démographique et économique, réussir la métropolisation, c'est faire advenir une véritable société métropolitaine, celle qui se crée au creux des pratiques, de leur addition, de leur densité : résider, travailler, se déplacer, utiliser un service public, se divertir, le tout très souvent dans des communes différentes... L'action de la Métropole intéresse l'ensemble de ces pratiques : par conséquent, son rôle est de permettre leur enrichissement, leur diversification et leur cohabitation harmonieuse, de les faciliter au quotidien, de favoriser les interactions entre elles... Ici se dévoile le sens profond de l'action de la Métropole : animer le territoire, c'est-à-dire le dynamiser, le mettre en vie, mais aussi favoriser l'émergence d'une identité collective et ouverte, d'un sentiment d'appartenance afin que chacune et chacun puisse considérer la métropole comme un bien commun.



# La Métropole énergique

**La priorité numéro un de la Métropole, c'est l'emploi. Forte de ses nouveaux leviers d'action, elle s'affirme comme un acteur majeur du développement économique sur son territoire, en lien avec les entreprises et les acteurs institutionnels, les chambres consulaires et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche... Elle contribue ainsi à faire émerger l'économie métropolitaine du XXI<sup>e</sup> siècle et à inventer le chemin d'une nouvelle prospérité.**

**Aujourd'hui, le phénomène de désindustrialisation nourrit le chômage et fait peser une menace de dévitalisation sur le territoire. Cela n'a rien d'inéluctable. Pour relever le défi, muscler la croissance et augmenter les créations d'emplois, la métropole rouennaise doit impérativement se réinventer, préciser et affirmer son positionnement économique.**

## **Tradition et transition**

Engager cette mutation économique ne signifie pas renoncer à l'histoire, notamment industrielle et portuaire, du territoire. La métropole rouennaise est une zone d'échange stratégique, une plateforme logistique et portuaire de premier plan, adossée à son grand port maritime, aux ports de l'axe Seine et à l'Île-de-France. Cette vocation doit être confortée, notamment par le renforcement de l'accessibilité du territoire.

La métropole rouennaise est un grand territoire industriel : il y a là un héritage précieux à faire fructifier, une tradition d'excellence à poursuivre en faisant le pari de l'innovation. La Métropole, et la France entière, ont besoin d'internationalisation et d'emplois industriels. À l'origine d'une part importante des inventions, l'industrie reste en effet le fer de lance décisif du progrès.

L'économie de la métropole rouennaise est en transition. La diversification économique, la Métropole la soutient et l'accompagne car c'est la condition pour créer plus d'emplois : en faisant émerger des filières innovantes, en accélérant le développement tertiaire, en misant sur le tourisme, aux retombées économiques conséquentes.

## **Élargir le champ des possibles**

Développer l'économie productive et l'économie de services, s'insérer dans les grandes dynamiques nationales et mondiales mais aussi jouer la carte d'industries et de services qui répondent aux besoins et aux enjeux locaux : la stratégie économique gagnante est celle qui élargira le champ des possibles, en tirant parti des atouts du territoire.

# 1 | LA MÉTROPOLE MOBILISÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT

## La Métropole Rouen Normandie, plateforme portuaire, logistique et industrielle au cœur de l'axe Seine

Le positionnement de la métropole, première agglomération normande et centre de gravité de l'axe Seine, porte d'entrée fluvio-maritime de Paris et de la région-capitale, constitue un atout pour développer son attractivité et celle de la Normandie.

20 000 emplois sont liés à l'activité portuaire, qui représente 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée : c'est dire l'importance de ce poumon économique pour le territoire normand. Le Port est à la fois un important secteur d'activités et un puissant acteur institutionnel, avec lequel la Métropole travaille au quotidien. Ce travail partenarial est d'importance stratégique : à travers l'important soutien financier apporté par la Métropole à ses grands projets, il s'agit de permettre au Port de tenir sa place dans la compétition que se livrent les grands ports européens.

## Le Grand Port Maritime de Rouen

- 5<sup>e</sup> port français, 1<sup>er</sup> port céréalier européen.
- 160 entreprises et 18 000 emplois directement attachés, générant 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée.
- 33 terminaux, 120 km de voies navigables, 13 000 mètres de quais sur tout le débouché maritime de la Seine, d'Alizay à Honfleur.
- 3 000 navires et 4 370 convois fluviaux accueillis en 2014.
- HAROPA, qui regroupe les ports du Havre, de Rouen et de Paris depuis 2012, est le 5<sup>e</sup> port du Range Nord (derrière Rotterdam, Hambourg, Anvers et Amsterdam), le 1<sup>er</sup> port français pour le trafic conteneurs.



Poumon économique du territoire, le Port est un partenaire quotidien de la Métropole.

# 2016

- Mise en place d'un guichet unique de commercialisation des zones et parcs d'activités de la Métropole
- Début des travaux de requalification sur la ZA du Malaquis au Trait et sur le parc d'activités de Bords de Seine à Sotteville, Saint-Étienne-du-Rouvray
- Extension du Parc de l'Épinette (Caudebec-lès-Elbeuf)
- Aménagement et commercialisation de la ZA Moulin IV à Cléon (7 hectares)
- Élaboration du plan stratégique du MIN pour les 10 prochaines années

# 2017

- Seine Sud : ZAC du Halage (16 hectares)
- Début de l'aménagement du parc d'activités des Coutures (80 hectares dont 43 commercialisables) – partie Nord (8 hectares) à Cléon
- Zones mixtes artisanat sur le secteur Austreberthe-Cailly (Les Monts à Duclair...)
- Parc d'activités de Boos (travaux d'aménagement puis commercialisation)
- Aménagement de Sigre (commercialisation, démarrage travaux fin 2016) à Petit-Quevilly



Le travail partenarial avec le Grand Port Maritime sera poursuivi afin de lui permettre de tenir son rang dans la compétition que se livrent les grands ports européens.

Développer la filière logistique implique de l'intégrer pleinement au cœur des grands projets de développement portuaire et de revitalisation des zones industrielles. Deux pôles principaux seront créés et développés dans les années à venir : Rouen Vallée de Seine logistique, aménagé par le Port en aval de Rouen, avec un accès maritime, fluvial, ferroviaire et autoroutier directs ; et Seine Sud, au vaste potentiel de développement grâce à sa position stratégique au croisement du fleuve, du fer et de la route, en amont.

Coordonner l'offre foncière disponible, mettre en réseau les plateformes logistiques de l'axe Seine (de Gennevilliers au Havre), renforcer l'intermodalité des infrastructures et le développement du transport fluvial, expérimenter des systèmes innovants d'information et de gestion des flux : il faudra agir sur l'ensemble des leviers pour capter de nouveaux flux et de la valeur ajoutée.

La Métropole y contribuera également à travers le plan stratégique du Marché d'Intérêt National. Rayonnant sur un bassin de plus de 2 millions de personnes, bénéficiant d'une desserte performante au cœur de la Métropole, le Marché d'Intérêt National de Rouen (57 000 m<sup>2</sup> de locaux, un millier d'emplois) est un outil de logistique urbaine et inter-régionale en même temps qu'un acteur économique majeur.

### La Métropole Rouen Normandie, acteur de référence pour l'accueil et l'hébergement des entreprises

La Métropole est l'acteur principal de l'aménagement de nouveaux sites pour l'implantation d'activités. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, elle gère la totalité des parcs d'activités. Ces parcs étant souvent occupés ou en passe de l'être, il est impératif d'en aménager de nouveaux. Projet majeur de la décennie, Seine Sud entre en 2016 dans sa première phase de réalisation. De Cléon (avec les zones d'activités Moulin IV et des Coutures autour



### La reconversion des friches, grande cause métropolitaine

- L'aménagement de nouvelles zones se fera prioritairement en renouvellement urbain, sans consommer d'espaces naturels ou agricoles.
- Deux projets emblématiques : l'**écoquartier Flaubert** (voir page 23) et, à Oissel et Saint-Étienne-du-Rouvray, la revitalisation et le réaménagement du secteur **Seine Sud** (un potentiel foncier de 300 hectares) qui permettra d'offrir de nouvelles opportunités foncières bénéficiant d'une taille importante, d'un emplacement privilégié au cœur du bassin d'emploi, de la proximité de zones d'activités économiques et d'un excellent potentiel d'accessibilité tri-modale. 4 000 à 5 000 emplois sont espérés.
- Une variété des sites (en termes de dimensions et d'accessibilité notamment) permettant de produire une gamme d'offres différenciées pour accueillir de nouvelles activités industrielles, artisanales, tertiaires, commerciales ou logistiques.

2018

Seine Sud : ZAC de la Sablonnière  
(25 hectares)  
Aménagement des Substances militaires à  
Grand Quevilly (9 hectares)

2019

Seine Sud : outils de  
logistique multimodaux

2020

Pôles multiservices sur le site de l'écoquartier Flaubert  
Début de l'aménagement du parc d'activités des  
Coutures – partie Sud (35 hectares) à Cléon

de l'usine Renault) au Trait, en passant par le Technopôle du Madrillet qui sera étendu, tout comme le maillage par des pôles secondaires (dans le secteur Austreberthe/Cailly par exemple), le développement des grandes concentrations sera poursuivi. Zones et immobilier d'accueil pour les activités ne sont pas seulement un enjeu d'aménagement : ils font l'objet d'actions nombreuses et permanentes sur l'existant, qu'il s'agisse de restructuration, ou de rénovation, ainsi que d'une démarche

d'animation. La totalité des zones sera desservie par la fibre optique en 2020. En outre, un effort particulier devra être consenti pour améliorer la qualité de leurs voiries.



L'usine Renault Cléon produit les moteurs électriques du constructeur.

## Un grand territoire industriel

**Rouen et Elbeuf ont été parmi les plus grands centres français de l'industrie textile, chimique et énergétique. Autour du fleuve et du port, la métropole accueille aujourd'hui un puissant pôle industriel :**

- **automobile** (plus de 6 000 emplois dans l'aire urbaine), autour du pôle de compétitivité mondial MOV'EO, de l'usine Renault Cléon et d'une sous-traitance nombreuse.
- **aérospatiale**, en particulier avec l'implantation à Ymare du centre d'excellence internationale en matière de radars du groupe Thales.
- **transformation des métaux à forte valeur ajoutée** : 4 400 emplois, avec en particulier Flexi-France au Trait.
- **pharmacie et chimie fine** (plus de 2 400 emplois sur le territoire), avec les sites Aspen à Notre-Dame-de-Bondeville et de Sanofi-Aventis au Trait et à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.
- **agroalimentaire**, soutenue par les échanges du Port de Rouen, (siège social de Ferrero France à Mont-Saint-Aignan et Segaffredo Zanetti à Sotteville-lès-Rouen).
- **chimie**, avec la production historique d'engrais et la fabrication de fertilisants azotés et composés (Boréalys à Grand Quevilly).
- **énergie**, 6% des emplois industriels du territoire, une dynamique de développement forte autour de l'éolien off-shore.

2015  
2020

Requalification et signalétique des parcs d'activités, avec une 1<sup>ère</sup> phase portant notamment sur la zone des Bords de Seine à Sotteville-lès-Rouen et le Malaquis

2021

Achèvement de l'aménagement de la ZAC du technopôle du Madrillet par les secteurs Sud (12 hectares)  
Première phase d'aménagement de la zone d'extension de la ZAC du technopôle du Madrillet (10 hectares)

2022

Plaine de la Ronce phases 2 et 3

## 2 | LE PARI DE L'INNOVATION

### Relever le pari de l'innovation, une priorité métropolitaine stratégique

L'innovation représente le moyen pour l'industrie de réussir sa conversion dans une démarche d'éco-industrie, à partir des outils de production et des savoir-faire existants. Il est donc impératif d'encourager les collaborations, de créer un écosystème d'innovation. La Métropole soutient les pôles de compétitivité présents sur son territoire (Mov'eo pour les écotecnologies de l'automobile, Nov@log pour la logistique et Cosmetic Valley pour les cosmétiques et la parfumerie) car ils répondent à cet enjeu de décloisonnement, d'intensification des liens entre la recherche et les entreprises, entre les différents secteurs d'activité, et s'implique dans leur pilotage.

### Le triangle de l'innovation

La Métropole se dote de structures d'accueil pour favoriser la création d'entreprises innovantes au sein de chacun des trois clusters thématiques du technopôle métropolitain ; ceux-ci seront renforcés dans les années qui viennent par de nouveaux équipements, établissements et services.

Rouen Innovation Santé, pôle dédié à la biologie et à la santé, accueille les pépinières Biopolis. S'y installeront le Medical Training Center du CHU, et la nouvelle pépinière, Biopolis III. Bâtiment totem de la Normandy French Tech, Seine InnoPolis, le pôle dédié au numérique, accueille 2 ans après son ouverture 60 entreprises et 300 emplois. Cluster dédié aux écotecnologies, le technopôle du Madrillet sera étendu : le CFA Lanfry et le CESI y rejoindront notamment la pépinière Écopolis.

Ces clusters métropolitains contribuent également à l'intensification des liens entre les établissements de recherche scientifique, le système productif et le tissu des PME-PMI : c'est là une condition pour permettre aux jeunes ayant fait leurs études dans la Métropole d'y trouver un emploi.

### Normandy French Tech

- **Label** obtenu en juillet 2015, symbole de la Normandie en construction.
- **3 agglomérations** (Rouen, Caen, Le Havre), un écosystème comptant 11 000 emplois s'appuyant notamment sur le club des 40 premières entreprises numériques normandes, ainsi que sur trois lieux dédiés dont Seine InnoPolis.
- **3 champs d'intervention** : la ville intelligente, le port avec les progrès de la logistique de pointe, l'industrie à travers son attractivité digitale.
- **Objectifs à 10 ans** : création de 10 000 emplois, 150 startups accélérées, 600 nouvelles startups dont 400 accompagnées en pépinières, 200 implantations, 50 entreprises normandes dans les salons internationaux chaque année.
- **Un accès** à des ressources et dispositifs nationaux, dont un fonds de 200 millions d'euros et une participation aux actions collectives pour le développement à l'international.



Seine Écopolis, pépinière d'entreprises dédiée à l'écoconstruction.

2015  
2020

Démarche Smart City  
Aménagement et commercialisation de Rouen Innovation Santé  
Développement de l'écologie industrielle

2016

Aménagement du village éco-construction au Madrillet  
(sur 5 hectares)  
Biopolis 3, hôtel d'entreprises sur Rouen Innovation Santé  
Medical Training Center (projet porté par le CHU)  
sur Rouen Innovation Santé  
Centre d'innovation et d'expertise en  
matériaux mécanique énergies de l'INSA

2017

Bâtiment démonstrateur en bois  
feuillus pour la valorisation de la  
filière bois locale  
Plan CREA'Venir : 100 points  
publics de recharge pour  
véhicules électriques installés  
sur le territoire de la métropole



### Développer l'un des premiers réseaux de pépinières-hôtels d'entreprises de France

Les pépinières implantées au sein des trois clusters thématiques sont complétées par des structures généralistes : Créapolis à Déville lès Rouen, Actipolis à Caudebec-lès-Elbeuf, Créapolis Sud à Petit-Couronne. Ces équipements fournissent un vrai plus aux créateurs d'entreprises : hébergement et services, accompagnement personnalisé et accès à des formations, mise en réseau avec de nombreux partenaires. Agissant en complément et en relais des incubateurs, ils permettent de disposer d'une offre complète pour favoriser l'essor de nouvelles entreprises.

### Faire de la métropole un territoire pilote

Innover, c'est prendre des risques. La métropole doit mettre en place ou participer aux expérimentations territoriales à même de favoriser le développement des écosystèmes d'innovation, avec le souci de fédérer les acteurs et d'entraîner les territoires. Avec le plan CREA'Venir (100 points de charge publics d'ici 2017), l'usine de moteurs électriques Renault Cléon et le pôle de compétitivité Mo'veo, la métropole s'affirme comme un territoire pionnier pour le développement de l'électromobilité. Une nouvelle démarche en faveur du développement de l'écologie industrielle prendra son essor dans les prochaines années. Cette technique de management environnemental vise à inciter les entreprises à échanger et à mutualiser leurs flux, de façon à réduire déchets ultimes et émissions dissipatives.

### Une deuxième génération de pépinières pour conforter l'un des premiers réseaux de France.

### Développer le campus métropolitain, pour une métropole apprenante

Le territoire compte 40 000 étudiants et 2 000 chercheurs. La Métropole apporte un soutien financier à la création de plateformes technologiques (Campus Intégration des Systèmes embarqués de l'ESIGELEC, fablab mobile du CESI et projet Normand Serre de l'ESITPA, plateforme GENESIS du Groupe de Physique des Matériaux...). Elle s'implique également dans l'animation culturelle et sportive à destination des étudiants, mais aussi dans l'hébergement des étudiants étrangers, les initiatives des établissements qui concourent à l'animation de la vie intellectuelle, culturelle, artistique du territoire. Elle soutient également l'organisation de congrès et de manifestations scientifiques, événements qui concourent à la promotion économique du territoire.

### Faire de l'Université et des établissements d'enseignement et de recherche des outils et des acteurs du projet métropolitain.

## 3 | LA CAPITALE TERTIAIRE DU NORD-OUEST DE LA FRANCE

Le secteur tertiaire représente aujourd'hui 170 000 emplois dans la métropole, soit près de 3 emplois sur 4 : il a donc déjà un poids considérable, mais son rayonnement doit être amplifié car la part du tertiaire supérieur – 20 000 emplois – est encore trop faible. Or ces emplois dits « stratégiques » sont au cœur de la dynamique des grandes métropoles nationales et européennes. La métropole doit donc poursuivre le rattrapage, en mobilisant l'ensemble des leviers : ressources humaines et formation, immobilier, innovation, marketing et promotion.

Artisanat, agriculture, tourisme, économie sociale et solidaire : au-delà du tertiaire, stratégique pour la dynamique métropolitaine, l'ensemble des filières économiques sont soutenues par la Métropole, avec le même souci de recherche de l'excellence et de l'innovation, et l'objectif de diversifier et ainsi consolider l'économie locale.

Une ambition forte pour le tertiaire supérieur au service du rayonnement du territoire.

### Un maillage territorial de parcs d'activités tertiaires

Le développement tertiaire repose sur un maillage territorial de parcs d'activités attractifs aménagés par la Métropole. Ces parcs bénéficient d'une excellente accessibilité et souvent d'une desserte en transports en commun performante, de services variés (le très haut débit notamment) et d'une haute qualité environnementale. La Plaine de la Ronce, le plus important de ces nouveaux parcs, pourra accueillir jusqu'à 4 000 emplois sur une superficie de quelque 90 hectares. Aux côtés du parc de la Vatine à Mont-Saint-Aignan, il renforcera le croissant tertiaire du Nord du territoire.

### Seine Cité : le centre du XXI<sup>e</sup> siècle

Alors que l'agglomération souffre d'un déficit en matière d'offre de bureaux neufs, la Métropole porte un projet urbain de grande ampleur qui permettra notamment un renforcement significatif de l'offre centrale d'affaires : avec le projet Seine Cité, il s'agit d'inventer le centre de la métropole du XXI<sup>e</sup> siècle en créant un vaste pôle de plusieurs centaines de milliers de mètres carrés, aménagés en bordure du fleuve, sur une vingtaine d'années.

Seine Cité articule un pôle Ouest autour des écoquartiers Flaubert rive gauche et Luciline rive droite, et un pôle Est avec un centre d'affaires au sein du quartier multifonctionnel qui verra le jour à horizon 2030 autour de la nouvelle gare régionale à Rouen Saint-Sever. Grâce à une desserte performante par les transports en commun (métro, ligne F1, nouvelles lignes en site propre...), ces nouveaux quartiers mixtes, intelligents et à haute performance



Le laboratoire Boiron, l'un des pionniers de la Plaine de la Ronce.

2016

Mise en œuvre du plan d'action sur le tertiaire

Dossier de réalisation de la ZAC Écoquartier Flaubert

Début des travaux d'aménagement de la première tranche de l'écoquartier Flaubert (îlot Rondeaux)

1<sup>re</sup> tranche d'études pré-opérationnelles sur le quartier « nouvelle gare »

1<sup>re</sup> tranche d'études sur le pôle d'échange multimodal de la nouvelle gare régionale (études d'estimation des flux, stratégie d'accessibilité, programmation du PEM et des lignes de transport)

2016  
2025

Aménagement de l'écoquartier Luciline  
(ville de Rouen)



La Métropole soutient son agriculture et développe les circuits courts.

énergétique fonctionneront en synergie entre eux, avec le centre historique, les quartiers de la rive gauche (avec des interventions complémentaires pour moderniser le quartier Saint-Sever) et l'ensemble de la métropole.

Un large plan d'action pour le tertiaire sera déployé à partir de 2016.

### Mettre en œuvre une stratégie tertiaire complète pour poursuivre le « réveil métropolitain »

Deux nouveaux outils notamment vont monter en puissance : Rouen Normandie Aménagement, bras armé de la Métropole pour la réalisation et la commercialisation des projets immobiliers et grands projets tertiaires (écoquartier, Plaine de la Ronce), et la société d'économie mixte Rouen Immobilier qui jouera un rôle complémentaire pour le lancement et le portage d'opérations d'immobilier de bureaux.

Autour de la marque Enjoy Rouen Normandy, la démarche de marketing

territorial engagée en 2014 va monter en puissance dans les prochaines années, avec une forte orientation dans le domaine des affaires, pour créer une dynamique grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (chambres consulaires, entreprises, grands établissements...), renforcer la notoriété et la visibilité de la métropole afin de capter et de susciter de nouveaux projets.

### Agriculture, filière bois, économie sociale et solidaire : répondre aux besoins locaux

La Métropole doit articuler sa connexion au reste du monde avec le développement d'une économie locale qui répond aux besoins locaux en privilégiant les circuits courts : c'est aussi un enjeu économique et écologique.

Le développement des circuits courts constitue l'une des priorités de la politique agricole de la Métropole, alors que le tissu local (quelque 400 exploitations sur plus de 20 000 hectares) est fortement tourné vers l'exportation et que le développement des filières courtes contribue à sécuriser les revenus des agriculteurs. Initié en 2012, l'appel à projets annuel, qui a déjà permis de soutenir une trentaine d'exploitants, sera poursuivi.

Même enjeu pour la filière bois, alors que la majorité du bois



\*Rouen, avec Rouen Normandie

2018

Ligne T4, nouvelle ligne BHNS structurante Nord-Sud  
Études sur la future ligne à haut niveau de service « Seine Cité » desservant notamment la nouvelle gare et l'Écoquartier Flaubert  
lot Rondeaux (Écoquartier Flaubert)

2020

2<sup>e</sup> tranche des études pré-opérationnelles sur le quartier « nouvelle gare » (conception de l'avant-projet en vue de la constitution du dossier de ZAC)  
2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (avant-projets des infrastructures de transports)

est aujourd'hui exportée. La 3<sup>e</sup> Charte forestière est l'occasion de développer une véritable économie de la forêt, en soutenant le développement de l'usage des bois locaux à la fois comme matériau et pour la valorisation énergétique. Les prochaines années seront consacrées à une meilleure mise en relation entre l'offre et la demande afin d'amorcer la filière.

La Métropole va également amplifier ses politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui représente 10% de l'emploi du territoire et compte près de 1 700 établissements. L'ESS peut notamment servir de point d'appui à certaines politiques métropolitaines, dans la continuité des appels à projets qui ont permis la création d'une recyclerie et le développement de nouveaux services en matière d'écomobilité en 2015.

**Développer un dispositif de soutien aux initiatives de l'économie sociale et solidaire qui répondent aux besoins du territoire.**

### **Artisanat, tourisme : viser l'excellence**

Le développement de l'artisanat, des PME-PMI, bénéficie directement de l'aménagement de nouvelles zones d'activités comme dans le pôle écoconstruction du Madrillet. À travers un travail partenarial avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et l'Office Rouen Normandie Tourisme, la Métropole s'engage dans la valorisation de l'excellence artisanale de son territoire, notamment dans la perspective de la promotion du territoire à l'international. Projet emblématique, la rénovation de l'âtre Saint-Maclou pourra notamment accueillir une vitrine des savoir-faire traditionnels normands et de l'économie créative.

Le secteur touristique présente un important potentiel pour le développement de l'emploi local, encore sous-exploité aujourd'hui, avec 5 000 emplois directs et 210 millions d'euros de retombées économiques chaque année. Il faudra faire fructifier ce potentiel en poursuivant la politique globale de développement touristique afin de faire de la métropole rouennaise une destination touristique européenne de premier plan (voir page 29).



L'artisanat d'excellence, une vitrine de la créativité de la métropole.

2021  
2022

Nouvelle passerelle modes actifs entre les ponts  
Guillaume-le-Conquérant et Gustave-Flaubert

2021 et après

Démarrage des travaux pour le pôle multimodal de la nouvelle gare régionale  
Démarrage des travaux pour la création de la nouvelle ligne à haut niveau de service « Seine Cité »

## 4 | LA MÉTROPOLE CONNECTÉE

### Une accessibilité renforcée

La métropole d'aujourd'hui est par définition « connectée ». Port de fond d'estuaire, sa localisation stratégique au cœur de l'Axe Seine, au carrefour des axes de communication du Nord-Ouest, en fait la porte d'entrée fluviomaritime de Paris. Elle a cependant des faiblesses : l'absence de contournement autoroutier a des répercussions sur la sécurité et le bien-être des habitants, la saturation du nœud ferroviaire et la vétusté de la ligne entraînent une détérioration des conditions de la liaison avec Paris et pénalisent le développement du fret.

Tout cela rend pressant l'enjeu de mieux connecter la métropole, de la mettre en relation avec les grands centres urbains et économiques nationaux et européens.

**La réalisation des infrastructures routières et ferroviaires majeures est une condition nécessaire pour la Seine.**

Raccordements définitifs du pont Flaubert, Ligne Nouvelle Paris Normandie et nouvelle gare, contournement Est : ces infrastructures répondent à des besoins, actuels et futurs. Les réaliser ou les achever est indispensable afin que la métropole bénéficie d'une desserte à la hauteur de son potentiel de développement. Renforcer l'accessibilité et les communications – à tous les niveaux : fluvial, ferroviaire, routier, mais aussi numérique – de la métropole, pour gagner en fonctionnalité et en performance, c'est renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'ensemble des territoires de la vallée de la Seine et de l'Île-de-France. Il s'agit là d'un objectif d'intérêt national.

La Métropole, un territoire en pleine métamorphose

### Se mobiliser, faire preuve de réalisme

La Métropole est au rendez-vous de ces grands chantiers financièrement, mais il n'est pas question de considérer que la réalisation de ces infrastructures stratégiques sera la solution miracle. Pas d'attentisme : il s'agit de projets de moyen terme qui, pour le raccordement sud du pont Flaubert, seront réalisés avant 10 ans, d'ici 15 ans pour le contournement Est, 15 ans aussi pour la LNPN et la nouvelle gare. Pour les dix années à venir, le développement du territoire se fera à grandes infrastructures constantes.





Le contournement Est est autant un enjeu pour la qualité de vie dans la métropole qu'un enjeu économique.

### Compléter le réseau routier structurant

#### > À l'Ouest, réaliser la continuité autoroutière

La première phase rive gauche – construction du viaduc reliant le pont Flaubert à la Sud III, qui devrait être achevé en 2023 – permettra de revoir complètement la principale porte d'entrée routière du cœur de l'agglomération. Ce vaste chantier conditionne l'urbanisation du futur écoquartier Flaubert.

La seconde phase rive droite, avec un premier temps d'études d'ici 2020, pourrait engager des opérations plus globales de reconfiguration du secteur du Mont-Riboudet et d'amélioration de la circulation dans la vallée du Cailly.

#### > À l'Est, un contournement nécessaire pour le fonctionnement du territoire

La réalisation de la liaison A28-A13 et de son barreau de raccordement permettra d'améliorer le fonctionnement global du territoire en matière de mobilité, mais aussi la qualité du cadre de vie urbain, en garantissant l'accessibilité du port et en déviant une grande part du trafic poids-lourds.

### La LNPN, un chantier d'intérêt national

La première phase comprend le désenclavement du Mantois (section Paris-Mantes) et le désengorgement du nœud ferroviaire rouennais avec la construction d'une nouvelle gare régionale à Saint-Sever, un franchissement sous la Seine et le tronçon de la ligne au Nord de Rouen. Il s'agit d'un chantier crucial pour mener à bien la réindustrialisation de notre territoire, la structuration logistique de la vallée de la Seine, alors que le développement du fret (grâce à la libération de capacités sur la ligne historique) constitue une priorité et un enjeu écologique de première importance.

La Métropole facilite la réalisation des grandes infrastructures, la finance et l'accompagne par ses projets urbains.



### Un plan fibre pour renforcer la connectivité de la Métropole

Le renforcement de l'accessibilité et de la connectivité doit aussi s'effectuer au niveau numérique. Grâce au partenariat signé par la Métropole avec deux opérateurs, la fibre optique sera déployée sur tout le territoire de l'agglomération d'ici 2020 : communes, zones d'activités et, dès 2016, les lycées.

Réflexion technique, mais portant aussi sur les usages et les services à proposer, la Métropole travaille à la mise en place d'un réseau wifi public gratuit dans certains bâtiments et espaces publics des principaux secteurs urbains de son territoire, ainsi que sur les campus universitaires et les lignes de transport structurantes.

2020

2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale (avant-projets des infrastructures de transports)

Ensemble du territoire métropolitain couvert par le très haut débit (FTTH)

Ensemble des zones d'activités économiques du territoire raccordées au très haut débit

Études sur les raccordements définitifs du pont Flaubert rive droite

2021  
2022

Raccordements définitifs du pont Flaubert rive gauche

2025  
2030

LNPN et nouvelle gare régionale à Rouen Saint-Sever  
Contournement Est  
Raccordements définitifs du pont Flaubert rive droite





# La Métropole responsable

**La Métropole Rouen Normandie sera la métropole responsable.**

**Responsabilité devant la société, d'abord. La compétition qui s'accroît entre les grandes agglomérations en Europe rend pressant le défi de la solidarité et de la cohésion. La métropole rapproche les hommes et les espaces ; elle doit devenir plus solidaire, plus inclusive. Qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de mobilité, de services ou d'équipements, la collectivité met à disposition des habitants un ensemble de ressources nécessaires au bien vivre de chacun, dans l'organisation de son parcours de vie : elle doit le faire en s'attachant à lutter contre les inégalités d'accès à ces ressources.**

**Responsabilité devant l'environnement, ensuite. La raréfaction des énergies fossiles, la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre, les préoccupations de santé publique imposent à la métropole de se montrer plus économe dans sa consommation énergétique et moins polluante dans son fonctionnement. En matière de mobilité, d'aménagement et de logement, de gestion des ressources naturelles, la métropole peut et doit contribuer à développer les instruments qui permettront de découpler plus efficacement le développement du territoire des pressions sur l'environnement. Elle a aussi la responsabilité d'orienter les comportements de consommation vers plus d'économie, de sobriété.**

**Il s'agit d'inventer une métropole qui prenne acte du passage d'une ère de l'abondance à une ère de la rareté. En mobilisant l'ensemble des politiques métropolitaines : aménagement, logement, politique énergétique, politiques environnementales, sans oublier les grands services publics du quotidien (transports collectifs, eau et assainissement, déchets) qui constituent à la fois un moyen puissant de moderniser notre territoire en réduisant son empreinte écologique et un gage de développement solidaire, la Métropole encourage et porte ces mutations pour bâtir l'éco-métropole du XXI<sup>e</sup> siècle : celle de la sobriété consentie et heureuse.**

# 1 | L'IMPÉRATIF DE LA SOLIDARITÉ

Comme la plupart des grandes agglomérations, la métropole est un territoire contrasté. Alors que les difficultés sociales accroissent le risque d'un creusement des inégalités territoriales, il est nécessaire d'inventer un nouveau modèle d'équité territoriale, avec un effort particulier qui doit porter sur les quartiers les plus défavorisés.

L'effort porte d'abord sur le logement, sur les conditions d'accès de tous à l'emploi, aux services publics, à la culture. Cette métropole inclusive s'attache également à soutenir les multiples initiatives qui, en créant et en développant le lien social, tissent la société métropolitaine.

La solidarité concrète, pour construire une ville pour tous, basée sur l'intégration et l'égalité.



## Le Contrat de Ville 2015-2020 de la Métropole Rouen Normandie

- Un instrument de coordination et de programmation d'un grand nombre d'actions visant à résorber les inégalités entre les quartiers prioritaires et les autres : un cadre opératoire unique partagé par une diversité d'acteurs (communes, État, Région, Département, Métropole, Pôle emploi, CAF...)
- Des actions qui bénéficieront aux 16 quartiers prioritaires (répartis sur 14 communes) identifiés par l'État sur le territoire de la Métropole : regroupant plus de 46 000 habitants, il s'agit des quartiers les plus pauvres de la Métropole.
- 4 grands domaines d'intervention : la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi, le cadre de vie et la tranquillité publique.

## La politique du logement au service de la solidarité

La politique du logement constitue un levier de solidarité important pour combattre les déséquilibres, alors que le territoire métropolitain se caractérise par un nombre élevé de logements sociaux, mais aussi par une meilleure répartition territoriale.

La Métropole prévoit la construction de 2 700 logements sociaux entre 2012 et 2017, puis environ 5 400 entre 2018 et 2023. La répartition des nouvelles constructions contribuera à rééquilibrer l'offre de façon à garantir la mixité, mais aussi à améliorer la cohérence entre le développement de l'habitat, des emplois et des transports collectifs.

L'effort en faveur du logement devra être autant qualitatif que quantitatif. Il faut à la fois accueillir les jeunes actifs, loger les familles, les plus démunis, faciliter les parcours résidentiels, et dans le même temps proposer des solutions adaptées aux seniors.

2015  
2017

Nouveau Programme Local de l'Habitat  
(5 400 logements sociaux)

2016

Création du Fonds de soutien aux investissements communaux  
(mise en œuvre : 2016-2020)

2017

Début de la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement urbain  
Transfert de certaines compétences sociales du Département en lien avec la Politique de la ville

## Lutter contre toutes les inégalités pour construire la solidarité partout, pour tous

La Métropole va accroître et intensifier ses actions en direction des personnes les plus fragiles et des territoires les plus défavorisés en coordonnant ou animant la politique de la ville.

### Parce que tout le monde a droit de cité, la Métropole s'engage :

- contre les inégalités devant l'emploi, avec son Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui accompagnera 2 500 personnes vers l'emploi jusqu'en 2020, et la mise en œuvre de clauses sociales dans les marchés publics ;
- contre les inégalités devant l'accès aux services publics et urbains avec une tarification très sociale pour les transports, une tarification solidaire et écologique pour l'eau potable ;
- pour la promotion de la santé ;
- contre les discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes grâce au Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations qui sera lancé en 2016.

### La solidarité territoriale, au cœur de la raison d'être de l'intercommunalité

La Métropole est un puissant outil de rapprochement entre les 71 communes qui composent son territoire. Elle les soutient au quotidien dans leurs projets, notamment en créant en 2016 un Fonds de soutien aux investissements communaux. Doté de 60 millions d'euros jusqu'en 2020, il permettra de soutenir les projets des communes dans quatre domaines : travaux de mise en accessibilité, travaux sur les bâtiments communaux, projets sur les espaces publics, et enfin renouvellement urbain. C'est donc un potentiel de 300 millions d'euros qui pourra être réalisé grâce à l'effet levier apporté par ces subventions de la Métropole, ce qui constitue un soutien important au tissu économique et à l'emploi local.

La Métropole poursuit également son soutien particulier aux 45 petites communes du territoire, grâce à une direction et des outils dédiés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

## Le nouveau Programme de Renouvellement Urbain (2014-2024)

- 3 quartiers d'intérêt national sur 5 communes (Cléon/Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Petit-Quevilly, Rouen/Bihorel), complétés par 7 quartiers d'intérêt régional.
- Un travail préparatoire en 2015 pour une mise en œuvre à partir de 2016.
- Un fonds spécial mis en place par la Métropole pour soutenir l'investissement des communes, doté de 15 millions d'euros jusqu'en 2020 => des niveaux d'investissement importants pour permettre des opérations d'envergure, avec des retombées positives pour l'emploi local dans le secteur du BTP (et une priorité forte donnée à l'insertion).



2018  
2023

2<sup>e</sup> phase du PLH (2012-2017) :  
2700 nouveaux  
logements sociaux

jusqu'à 2020

Conventions pour le soutien aux Missions locales (6 M€)

5<sup>e</sup> Plan local pour l'insertion et l'emploi : accompagnement de 2300 à 2500 personnes en difficultés d'insertion professionnelle (environ 2,5 M€)

Aménagement de 5 aires d'accueil de gens du voyage d'ici 2020 (la 1<sup>ère</sup> à Caudebec et Saint-Pierre-lès-Elbeuf en 2016)

Mise en œuvre du nouveau contrat de ville

## 2 | LES VILLES ET LES VILLAGES : GARANTIR LES ÉQUILIBRES

Responsable des politiques d'aménagement, la Métropole organise le développement de son territoire. Ce développement devra être plus harmonieux, plus équilibré, et plus respectueux de l'environnement.

Deux notions constituent le fil directeur de la réflexion et de l'action : l'équilibre du territoire et la sobriété. Condition d'un développement solidaire et durable, ces notions sont indissociables : l'équilibre de l'organisation territoriale (entre habitat, activités et axes de transports) devient la condition de sa sobriété, pour qu'elle génère moins de déplacements et consomme moins d'espace. Tout l'enjeu est de parvenir à ce que le territoire « fonctionne » mieux.

Faire fonctionner ensemble une diversité de territoires, créer de la proximité.

### Les infrastructures de mobilité et de transport, support du développement urbain

Le réseau des transports collectifs doit devenir le support du développement urbain. Au cours de la prochaine décennie, deux projets majeurs viendront renforcer l'armature structurante du réseau. En 2018, la T4, nouvel axe Nord-Sud de 8,5 km dont une grande partie en site propre, reliera le Boulingrin au Zénith. Et au début de la décennie 2020, une nouvelle ligne de transport Est-Ouest à haut niveau de service sur la rive gauche desservira les nouveaux quartiers de Seine Cité.

Conforter le rôle structurant des transports en commun, c'est aussi favoriser l'intermodalité à travers des aménagements spécifiques. Déjà engagé, ce travail sera poursuivi dans les prochaines années : aménagement des abords des gares de façon à



Le métro à Saint-Sever.

2016

1<sup>re</sup> tranche des études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale  
Aménagements intermodaux aux abords des gares de la Métropole : Maromme, Saint-Aubin-lès-Elbeuf

2017

Enquête ménages-déplacements  
Fin du Programme Local de l'Habitat 2012-2017  
Présentation du Programme d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU métropolitain

2018

Ligne T4, nouvelle ligne BHNS structurante Nord-Sud  
Parking-relais au Nord de l'agglomération (Rouges-Terres, terminus de la ligne T4)  
Gare de Rouen Rive-droite : réaménagement du pôle d'échanges multimodal et revalorisation urbaine des abords  
Démarrage des études sur la future ligne à haut niveau de service « Seine Cité » desservant notamment la nouvelle gare et l'écoquartier Flaubert  
Nouveau PLH 2018-2023  
Écoquartier Flaubert : 1<sup>re</sup> phase d'aménagements (îlot Rondeaux)

## En créant du lien, les transports contribuent à la cohésion du territoire.

intégrer pleinement le train dans la chaîne des déplacements urbains, nouveaux parkings-relais (avec deux créations, au nord et à l'est du cœur de l'agglomération d'ici 2020)... Le service de transport à la demande Filor (7 500 abonnés et 37 communes desservies) joue un rôle « intégrateur », qui sera poursuivi, au bénéfice des communes rurales.

### Un développement urbain par renouvellement et intensification

Pour « fonctionner mieux », le territoire doit consommer moins d'espace pour son développement. Alors que la métropole se caractérise par une superficie importante et une forte composante péri-urbaine, maîtriser l'étalement urbain répond à un double enjeu : préserver la proximité et les espaces naturels et agricoles qui font la richesse et la qualité du territoire métropolitain.

#### > Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) métropolitain

Le PLU va permettre de décliner les grands principes de l'aménagement du territoire avec une précision à la parcelle.

L'un des maîtres mots du PLU sera « équilibre » – équilibre entre la localisation de l'habitat, des activités, des services et des axes de transport – afin notamment de contenir la tendance actuelle à l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail. Il accordera la priorité aux modes d'urbanisation économes en espace – un développement urbain par renouvellement et intensification – et il protégera l'armature naturelle du territoire, constituée de ses riches espaces agricoles, naturels et forestiers.

#### > Des grands projets urbains portés par la Métropole

Les grandes opérations d'aménagement métropolitain se font prioritairement en renouvellement urbain. Pôles Ouest et Est du projet Seine Cité, l'Écoquartier Flaubert (15 000 habitants et actifs, 400 000 m<sup>2</sup> de bureaux et de logements à l'horizon 2030) et le quartier de la nouvelle gare (200 000 à 300 000 m<sup>2</sup> de logements et bureaux à l'horizon 2035) seront le réceptacle



et le support du développement du cœur de la Métropole pour les deux décennies à venir, en articulation avec la réalisation d'infrastructures majeures (LNPN, raccordement sud du pont Flaubert). Dans les années qui viennent, les études se poursuivront sur ces deux projets majeurs et les travaux débiteront sur l'écoquartier Flaubert.

## La reconquête urbaine au service du développement métropolitain.

#### > La politique métropolitaine de l'habitat en soutien au développement des communes

Les communes restent responsables de leur aménagement dans le respect des principes fixés par l'urbanisme réglementaire (le Schéma de Cohérence Territoriale aujourd'hui, le PLU métropolitain demain). La politique de l'habitat constitue le levier principal de soutien de la Métropole aux communes pour leur développement. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) prévoit un objectif 'quantitatif' de production neuve ambitieux (3 000 logements par an, dont un tiers de logements sociaux), qui est à la fois le support de la croissance démographique et une condition de l'attractivité de la Métropole.

2019

Approbation du PLU métropolitain  
Nouveau parking-relais structurant à l'Est  
du cœur de l'agglomération

Aménagement des abords de la gare de  
Malaunay – Le Houllme (conditionné aux  
travaux conduits par SNCF réseau)

jusqu'à 2020

Aménagement des abords de la nouvelle halte  
ferroviaire de Tourville-la-Rivière (projet SNCF réseau)  
Études sur les gares de  
Sotteville-lès-Rouen, Saint-Martin-du-Vivier

2020 et après

2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges  
multimodal de la nouvelle gare régionale  
(avant-projet des infrastructures de transports)  
Démarriage des travaux pour le pôle multimodal  
de la nouvelle gare régionale

Démarriage des travaux pour la création de la nouvelle ligne  
de TCSP Est-Ouest rive gauche

### 3 | RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

#### **Aller vers la ville post-carbone (1) : la politique de la mobilité**

Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 : cet objectif ambitieux est à la hauteur de la menace que représente le dérèglement climatique.

Mise en œuvre à travers le Plan de déplacements urbains (PDU, approuvé en décembre 2014), la politique de la mobilité constitue le principal levier pour faire reculer l'usage de la voiture individuelle. Outre le développement des infrastructures, l'attractivité des transports en commun tient aussi à d'autres facteurs : performance et fiabilité du service (avec la modernisation des systèmes d'information aux voyageurs, des aménagements sur les lignes), l'accessibilité (avec des travaux sur les stations de bus et les gares, tarification solidaire parmi les plus avancées de France), des transports plus agréables, grâce à la modernisation régulière du service, qu'il s'agisse du matériel ou des équipements.



Trame bleue et trame verte pour les modes doux de déplacement.

#### **Le Plan d'action biodiversité**

- un volet fort sur la forêt (un tiers du territoire) avec la troisième charte forestière et la labellisation Forêt d'exception
- des interventions sur les différentes composantes de l'armature naturelle du territoire : terrasses alluviales de la Seine, zones et milieux humides, coteaux
- réintroduire une nature pénétrante et traversante dans les villes et les villages

Afin d'augmenter la part modale des déplacements à vélo, les aménagements cyclables seront poursuivis afin de compléter le réseau métropolitain : ils représentent près de 100 km au cours de la prochaine décennie pour atteindre 220 km de voies cyclables en 2024. La Métropole va déployer dans les années qui viennent des initiatives fortes et innovantes en faveur de la « marchabilité » des espaces publics (voir page 31-32). Elle travaille aussi à la construction d'une nouvelle passerelle sur la Seine réservée aux piétons et aux cycles entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et Gustave-Flaubert.

#### **Aller vers la ville post-carbone (2) : la Métropole, acteur de la transition énergétique**

En 2015, la Métropole a repris 8 concessions de distribution d'électricité, 34 concessions de distribution de gaz, et 7 réseaux de chaleur. Elle se dote en 2016 d'une stratégie de transition énergétique qui prescrira les actions à mettre en œuvre autour de quatre axes : maîtrise des consommations et des besoins, développement des énergies renouvelables et réduction du recours aux énergies non renouvelables, développement des réseaux (de chaleur notamment).

2016

Schéma directeur des énergies  
Début de mise en œuvre du plan  
d'actions biodiversité  
Début du chantier d'extension de la  
station Émeraude

2017

Première tranche de rénovation des stations  
enterrées du métro  
Résultats de l'enquête ménages-déplacements

2018

Ligne T4  
Parking-relais au Nord de l'agglomération (Rouges Terres)  
Gare de Rouen rive droite : réaménagement du pôle d'échanges et  
revalorisation des abords  
Démarrage des études sur la future ligne de TCSP Est-Ouest rive gauche  
Nouvelles compétences pour la gestion du cycle de l'eau





## Réduire et mieux valoriser les déchets

En 2015, la Métropole a atteint son objectif de réduire de 7% les déchets produits en 5 ans. Les efforts seront poursuivis en encourageant l'évolution des comportements individuels et notamment le tri, grâce à des collectes spécifiques pour chaque type de déchets qui permettent ensuite leur valorisation, grâce aussi à la modernisation de la collecte et des investissements dans des équipements de valorisation (recycleries, déchetteries...).

## Économiser et protéger la ressource en eau

Plus grande régie publique de l'eau de France, la Métropole gère un réseau de près de 3 000 km de canalisations, qui requiert un effort constant pour lutter contre les fuites et les dégradations. Cet effort sera poursuivi au rythme de 20 km de canalisations renouvelés chaque année. De nombreux travaux seront aussi engagés sur les usines de production, les ouvrages, les stations de pompage.

Pour l'assainissement comme pour l'eau potable, des investissements importants seront engagés pour réaliser des travaux peu visibles – créer ou réhabiliter des ouvrages de régulation, étendre ou renouveler les réseaux unitaire et pluvial – ces réalisations sont indispensables pour protéger la ressource en eau et les sols, assurer le bon fonctionnement hydraulique des espaces aussi bien artificialisés que naturels, lutter contre les inondations. La Métropole mènera dans les prochaines années un chantier stratégique : le doublement de la station Émeraude. À partir de 2018, la Métropole va assumer des compétences élargies dans le domaine de la protection et la maîtrise de la ressource en eau, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dans la continuité des actions déjà engagées.

## Préserver et restaurer la biodiversité

Réintroduction de la nature en ville, gestion différenciée des espaces verts, soutien au développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, charte forestière, gestion des

milieux humides, restauration de la trame verte et bleue... l'action de la Métropole revêt des formes multiples. Elle s'amplifie à partir de 2016, à la faveur notamment d'un Plan d'action biodiversité, adopté en 2015, qui lui donnera une nouvelle cohérence.

## Des investissements importants

### Eau potable

- Lutte contre les fuites et les dégradations sur le réseau, travaux de sécurisation de la distribution : 88 M€ jusqu'en 2020
- Fin du programme de remplacement des branchements en plomb : 7 M€ jusqu'en 2017
- Renouvellement des compteurs : 8 M€ jusqu'en 2020
- Travaux de génie civil et de mise à niveau sur les usines de production, les stations de pompage et les ouvrages : plus de 27 M€ jusqu'en 2023
- Mesures de protection de la ressource : 3 M€

### Assainissement

- environ 110 millions d'euros jusqu'en 2020 dont extension de la station d'épuration Émeraude : 39 M€ de 2015 à 2017

2019

Nouveau parking-relais structurant à l'Est du cœur de l'agglomération

2015  
2020

Achèvement du plan Métropole vélo – itinéraires structurants : aménagement de près de 100 km d'itinéraires cyclables  
Transports en commun : renouvellement du SAE et de la billetterie  
Fin de la 2<sup>e</sup> tranche d'études sur le pôle d'échanges multimodal de la nouvelle gare régionale

2021 et après

Démarrage des travaux pour le pôle multimodal de la nouvelle gare régionale  
Démarrage des travaux pour la création de la nouvelle ligne à haut niveau de service « Seine Cité »  
Nouvelle passerelle modes-doux entre les ponts Guillaume-le-Conquérant et Gustave-Flaubert





# La Métropole singulière

Toutes les grandes métropoles françaises ou européennes poursuivent les mêmes objectifs : renforcer le dynamisme économique et l'attractivité de leur territoire, en garantir la cohésion, les solidarités, l'aménager de façon à en permettre un fonctionnement plus harmonieux, plus durable, plus respectueux de l'environnement. Adaptés aux réalités particulières que chaque territoire rencontre, les instruments souvent se ressemblent : aménagement de zones d'activités, soutien à la création d'entreprises et à l'innovation, développement des transports en commun, amélioration de la « connectivité » et de l'accessibilité, transition énergétique...

C'est la raison pour laquelle, contre une dynamique métropolitaine qui verrait une tendance à la standardisation, à l'uniformisation des villes sous l'effet d'une concurrence entre les territoires qui développeraient les mêmes recettes pour atteindre un même idéal urbain supposé, la Métropole travaille pour conserver, renforcer et valoriser ce qui fait d'elle une métropole unique, son « cachet », sa marque de fabrique.

La Métropole entend assumer une ambition nouvelle pour la qualité de vie sur son territoire, en faisant de celle-ci le marqueur principal du développement métropolitain.

La qualité de vie renvoie d'abord au cadre de vie, avec des initiatives nouvelles en faveur de la qualité de l'air, de la qualité des espaces publics. Il y a là un retard à rattraper par rapport à certaines métropoles du nord de l'Europe, d'Amsterdam à Copenhague.

Elle renvoie aussi à la question du sens. C'est pourquoi la Métropole valorise l'identité de son territoire, favorise l'émergence d'un sentiment d'appartenance partagé – une fierté ! – sans lequel il n'est pas de véritable société métropolitaine, en multipliant des projets et des initiatives uniques en France par où se concrétise une nouvelle ambition culturelle. Il faut miser sur ce patrimoine et ce cadre de vie remarquables, sur la richesse des espaces naturels et la beauté des paysages, le vert et le bleu d'une métropole entre Seine et forêts. Car tout cela est l'identité de la métropole – une identité collective et ouverte – un moyen de s'ouvrir sur le monde : c'est là la condition de son attractivité et de son rayonnement.

# 1 | LA MÉTROPOLE DÉSIRÉE

Le jardin des sculptures du Musée des Beaux-Arts.



Facteur de rayonnement, le tourisme est un enjeu économique de première importance : les retombées sur le territoire sont estimées à 210 millions d'euros chaque année, et environ 5 000 emplois sont directement liés au secteur touristique. L'objectif est d'attirer un million de touristes supplémentaires après 2020. En installant une identité forte autour des richesses de son patrimoine, de la beauté de ses paysages et des grands symboles du territoire (Jeanne d'Arc, l'Impressionnisme), la métropole se positionne à la fois comme une destination prisée pour les courts séjours, l'étape centrale des grands circuits touristiques du nord-ouest de la France et une destination d'exception lors de grands événements de rayonnement national et international.

**Attirer 1 million de touristes supplémentaires par an à partir de 2020.**

## **Au cœur de la Métropole, une offre touristique d'une richesse exceptionnelle**

Armada, Normandie Impressionniste... La Métropole est une terre de grands événements. En 2016 avec la 3<sup>e</sup> édition de Normandie Impressionniste, en 2019 avec le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Armada, la Métropole portera ou soutiendra ces vaisseaux amiraux de son rayonnement touristique.

Parallèlement, la Métropole agit pour amplifier son attractivité touristique dans la durée. Le grand projet de la décennie à venir, c'est la Réunion des Musées Métropolitains (lire ci-contre) avec un projet culturel ambitieux et original et un programme de travaux pour moderniser les équipements.

Le Panorama XXL et l'Historial Jeanne d'Arc se sont d'ores et déjà imposés comme des attractions de premier plan. Ils connaîtront une nouvelle montée en puissance en 2016 avec

le panorama consacré à Rouen à l'époque de Jeanne d'Arc. La Métropole, qui reprend également le Donjon Bouvreuil dit « Tour Jeanne d'Arc » propose ainsi un parcours « Jeanne d'Arc » d'une grande richesse, dans un centre historique entièrement rénové (en 2019). Sur la lancée du magnifique succès du spectacle Cathédrale de lumière (plus de 420 000 spectateurs en 3 mois en 2015), la Métropole renouvellera régulièrement son programme d'animations lumineuses dans le centre historique de Rouen. Elle portera aussi la réhabilitation de l'Aître Saint-Maclou, monument unique en Europe.

## Réinventer le patrimoine pour réinventer la Métropole.

### La Métropole nature : un cadre de vie unique et une « mise en tourisme » de tout le territoire métropolitain

La Métropole poursuit ses projets pour développer le tourisme de nature et rendre accessible son riche patrimoine culturel à ses habitants et ses visiteurs : sentiers de randonnée, vélo-routes, boucles VTT, aires pour les camping-cars, mise en valeur de trois forêts domaniales dans le cadre d'une labellisation « forêt d'exception » avec l'ONF...

Autre axe fort de cette politique touristique, le développement du tourisme fluvial : après l'agrandissement du port de plaisance, de nouvelles initiatives verront le jour comme la création d'un bureau d'accueil fluvial à Rouen, la réfection des pontons à La Bouille et à Duclair...

Des initiatives fortes pourront être lancées en particulier sur le site exceptionnel de la Presqu'île de Jumièges pour en faire un haut-lieu du tourisme dans la Métropole.

### Agir sur tous les leviers pour renforcer l'attractivité touristique

L'office Rouen Normandie Tourisme et Congrès poursuit une politique de promotion dynamique, soutenue par la démarche de marketing territorial autour de la marque « Enjoy Rouen Normandy ».

## La Réunion des Musées Métropolitains, une initiative unique en France

- 9 sites : Musées des Beaux-Arts, du Secq-des-Tournelles, de la Céramique, des Antiquités, Muséum d'Histoire naturelle, Tour Jeanne d'Arc à Rouen ; Corderie Vallois à Notre-Dame-de-Bondeville, Maison Pierre-Corneille à Petit-Couronne, Fabrique des savoirs à Elbeuf
- 350 000 visiteurs en 2014
- Des collections riches de plus d'1 million d'objets
- 1 vaisseau amiral au rayonnement international, le Musée des Beaux-Arts, au cœur du Quartier des musées
- Des grands thèmes pour construire un projet culturel cohérent, ambitieux et une identité forte autour de l'histoire du territoire, de l'Antiquité à l'âge d'or industriel en passant par l'apogée de la Normandie médiévale, le patrimoine industriel, artisanal et littéraire
- Le libre accès aux collections permanentes

Cette politique globale est complétée par des actions pour faire de la Métropole une importante destination de tourisme d'affaires : rénovation du Parc Expo achevée en 2015, montée en puissance du Bureau des conventions, soutien à la réalisation du nouveau Palais des Congrès porté par la Matmut.



La place du Vieux-Marché.

# 2017

Bureau d'accueil fluvial sur les quais rive droite à Rouen  
Nouveaux pontons d'escale croisières à Duclair et La Bouille  
Nouveau son et lumière sur la Cathédrale

# 2018

Inauguration du Palais des Congrès de la Matmut

# 2019

Armada 2019 : 30<sup>e</sup> anniversaire  
Inauguration du centre historique de Rouen rénové  
Aître Saint-Maclou rénové  
Achèvement de la rénovation et de la modernisation de l'office Rouen Normandie Tourisme

## 2 | LA MÉTROPOLE DES QUALITÉS DE VIE

Tous les habitants doivent bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Cet objectif constitue le fil rouge de l'ensemble des actions de la Métropole : en matière de développement économique – l'emploi est la première condition de la qualité de vie –, de logement, de services publics, qui contribuent à rendre la vie plus facile au quotidien, d'offre culturelle, sportive et de loisirs. Il appelle toutefois des actions portant plus spécifiquement sur le cadre de vie. Qualité des espaces publics, qualité de l'air, lutte contre les nuisances : la métropole sera, du cœur de Rouen aux centres des bourgs et des villages, dans dix ans plus apaisée, plus agréable – et cela signifie aussi plus de dynamisme, plus de vitalité.



**Transports en commun, déchet, eau potable : les trois grands services publics de la Métropole du quotidien.**

### **Investir dans les services publics pour bien vivre au quotidien**

La Métropole travaille à l'amélioration continue des trois grands services publics dont elle a la charge et qui contribuent à rendre la vie plus facile au quotidien : les transports en commun (voir pages 22 à 24), l'eau et les déchets.

#### **> Une eau potable de qualité**

La Métropole engage d'importants investissements, nécessaires au bon fonctionnement du service et donc à la vie quotidienne de chacun, pour sécuriser et optimiser l'alimentation et la distribution de l'eau potable. L'ensemble des points du petit cycle de l'eau – usines de production, stations de pompage, réservoirs, canalisations – fait l'objet de travaux d'entretien et de renouvellement constants pour lutter contre la dégradation naturelle.

#### **> Moderniser et améliorer la collecte des déchets**

Mobilisant plus de 50 millions d'euros d'investissements d'ici à 2020, le plan de collecte des déchets 2014-2020 visera l'harmonisation et l'optimisation du service en intervenant sur les fréquences de collecte pour les ordures ménagères et les déchets recyclables, la généralisation de l'apport volontaire pour le verre, la valorisation des déchets végétaux. Dans le cœur de la Métropole, l'optimisation de la collecte sera poursuivie, de même que l'équipement du territoire en points d'apport volontaire (colonnes semi-enterrées ou enterrées).

Piste cyclable au Théâtre des Arts.

## Mieux vivre nos villes et nos villages : la métropole apaisée

Avec les transferts des voiries communales (en 2015) et départementales (en 2016), la Métropole est devenue le principal responsable de la voirie et des espaces publics sur l'ensemble de son territoire. La mutualisation permet de baisser les coûts de 20 à 30 %, et ainsi de réaliser davantage d'opérations, d'accroître la force de frappe financière de la collectivité pour améliorer la qualité du service rendu au territoire, avec 36 millions d'euros d'investissements chaque année.

En venant soutenir le tissu local de PME dans le secteur des travaux publics, ce bon niveau d'investissement pour la voirie est bénéfique pour l'emploi. Les opérations sont programmées au plus près du terrain, les territoires décidant eux-mêmes des priorités.

## Espaces publics : de la logique routière à la logique urbaine.

La politique de la voirie visera aussi à rendre plus agréables et plus sûres les circulations piétonnes et cyclistes et à embellir les espaces publics. De Saint-Pierre-lès-Elbeuf à Duclair en passant par Sotteville-lès-Rouen, où les places centrales seront réaménagées, une attention particulière sera portée aux cœurs des villes et des villages.

## De nouveaux espaces publics à vivre : un renouveau des espaces publics en cœur d'agglomération

Les espaces publics font la ville : alors que le territoire, riche de ses espaces naturels, souffre d'un déficit d'espaces verts en cœur de ville, la Métropole aménage de nouveaux espaces verts et espaces publics qui rayonnent à l'échelle de l'agglomération.

C'est le cas de la grande promenade des bords de Seine sur la rive gauche, qui, du pont Corneille au Parc de la Presqu'île, deviendra en 2018 l'une des plus grandes de France.

La Métropole participe à l'appel à projets « Réinventer la Seine et



ses canaux », en lien avec la Ville de Paris, les agglomérations du Havre et Seine-Eure : dix sites seront proposés pour qu'ils puissent être réhabilités et réinventés grâce à des initiatives privées.

À la jonction de Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Petit-Quevilly et Rouen, l'aménagement de l'ancien champ de courses des Bruyères en parc naturel urbain rendra aux habitants de toute l'agglomération ce poumon vert de la rive gauche.

## Créer une métropole en Seine.

La Métropole développera les espaces de nature en ville à l'instar de l'aménagement futur de l'écoquartier Flaubert, avec son canal urbain et ses vastes prairies. Préservation ou restauration de la biodiversité, amélioration des continuités écologiques, nouvelle interface entre la ville et le fleuve, lutte contre les inondations et les effets du réchauffement climatique (îlots de chaleur), zones de calme... Cette démarche sera privilégiée dans les nouveaux projets urbains, notamment l'écoquartier Flaubert.



### > Qualité de l'air

En lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont la mise en œuvre va débuter en 2016, la Métropole s'engage dans la démarche « Ville respirable en 5 ans » lancée par le ministère de l'Écologie. Ce nouveau plan d'actions va rassembler et mettre en cohérence les initiatives autour de quatre axes principaux : les déplacements, le partage de l'espace public, la logistique urbaine (une meilleure organisation des flux de marchandises) et un projet novateur, la mise en place progressive et largement concertée (de 2016 à 2020) d'une ou plusieurs zones de circulation restreinte, avec la création d'une première zone expérimentale en 2017.

### > Nuisances sonores

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement sera révisé en 2017. Il constituera un outil d'aide à la décision en matière de planification et de gestion de la circulation et d'implantation des activités bruyantes ou sensibles au bruit. Il s'agira aussi d'identifier les secteurs géographiques les plus impactés et les principaux moyens pour y remédier, tout autant que de définir des zones de calme.

### Améliorer la qualité du cadre de vie urbain

La Métropole amplifie ses initiatives pour améliorer la qualité de vie urbaine. Il s'agit à la fois d'un enjeu sensible, pour réduire les nuisances présentes dans le cadre de vie (pollution, nuisances sonores...), préserver et améliorer la qualité et la diversité des ambiances urbaines, et aussi d'un enjeu de santé publique.

### Cœur de Métropole, un renouveau du centre historique de Rouen

Concentrant une intensité d'usages sans égale sur le territoire, le cœur de Rouen appelle un effort particulier dans le traitement de ses espaces publics. La Métropole lance un ambitieux plan de rénovation : l'investissement est à la hauteur de l'ambition en matière de qualité des espaces publics ; il s'agit de mieux valoriser les richesses du cœur patrimonial de la Métropole, de dynamiser son centre historique et commercial et de créer un véritable Quartier des musées.

2019

Inauguration du centre historique rénové à Rouen  
Achèvement du réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville à Sotteville-lès-Rouen

2016  
2020

Démarche « Ville respirable  
en cinq ans »



Concilier l'offre de rayonnement et l'enrichissement de la vie locale.

**Richesse de la vie et de l'offre culturelles, sportives, de loisirs : les ressources métropolitaines entre la « ville » et la « campagne »**

Historial Jeanne d'Arc, Panorama XXL, Zénith, 106, Cirque-Théâtre d'Elbeuf, Kindarena, stade Robert-Diochon (qui sera rénové par la Métropole) : ces « grands lieux » métropolitains contribuent à la richesse de la vie et de l'offre culturelle et sportive, tout comme les bases de loisirs, le château Robert-le-Diable... Ils sont rejoints en 2016 par la Réunion des Musées Métropolitains.

La Métropole soutient les projets des communes en matière d'équipements sportifs et culturels comme le nouveau Centre

culturel Marc-Sangnier à Mont-Saint-Aignan, la modernisation du stade Mermoz et de la patinoire de l'Île Lacroix à Rouen.

Ces équipements sont complétés par une offre d'animations d'une grande richesse qui va des manifestations de nature jusqu'à l'animation et la valorisation du patrimoine dans le cadre du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire, en passant par le festival Graines de Jardin, le Curieux Printemps, les Visites d'ateliers d'artistes... Ces manifestations ont vocation à faire essayer les actions culturelles dans les communes, en lien avec et en complément de l'offre existante, dans une démarche de valorisation des talents locaux. La Métropole soutient ou accompagne certaines manifestations exigeantes et populaires portées par les communes qui rayonnent au niveau régional ou national (VivaCité à Sotteville-lès-Rouen, Festival de Rouen du livre de jeunesse...), ainsi que des événements sportifs de premier plan (Meeting international d'athlétisme de Sotteville-lès-Rouen) et des clubs de niveau national.



Le Panorama XXL.

### 3 | LA MÉTROPOLE CAPITALE DE NORMANDIE

Caractérisée par son interterritorialité, c'est-à-dire par sa vocation à exister à de multiples échelles, la métropole se trouve au cœur de cercles concentriques de dialogues territoriaux et urbains qui se nouent à ces différentes échelles.

#### **La « Métropole agglomérée » : un dialogue obligatoire avec les territoires voisins**

Au-delà de son territoire, il y a le dialogue obligatoire à mener au sein de son aire urbaine, son bassin de vie et d'emploi, qui regroupe ses voisins proches avec lesquels il y a communauté de destin et de négociation. La Métropole a ainsi noué un partenariat opérationnel utile avec l'agglomération Seine-Eure voisine : le travail sur la mobilité, le tourisme et le développement économique sera poursuivi, et les deux collectivités travaillent ensemble sur l'appel à projets « réinventer la Seine et ses canaux » qui permettra de donner une nouvelle vie à une quinzaine de sites en bord de Seine. Avec l'ensemble des collectivités voisines (Caux Vallée de Seine, Caux Austreberthe, Porte du Nord-Ouest de Rouen...), le travail va devoir s'approfondir sur l'aménagement durable du territoire (pour maîtriser l'étalement urbain) et la mobilité, afin de mieux organiser les déplacements entre la métropole, centralité du

bassin de vie et d'emploi, et les territoires qui la jouxtent – en aménageant des parkings-relais, des aires de covoiturage, et en s'appuyant sur l'outil Atoutmod et les partenariats avec la Région et le Département.

La métropole doit fonctionner en réseau avec les grandes agglomérations, les villes et les pays de Normandie.

#### **Renforcer les liens entre les grandes agglomérations de Normandie**

Il y a aussi le dialogue au sein de l'espace régional, qui met en jeu la place des territoires ruraux mais aussi les coopérations entre les grandes agglomérations. La métropole est en quelque sorte la tête du réseau normand des agglomérations, des pays, des villes et des villages. Elle est disponible et volontaire pour mener ce travail collectif de renforcement des liens, des coopérations entre les territoires et notamment les grandes agglomérations : Caen et Le Havre bien sûr, mais aussi Cherbourg, Dieppe, Évreux ou Alençon, ce qui suppose un travail particulier sur la question des transports. La dynamique collective qui a réuni Rouen, Caen et Le Havre pour l'obtention du label Normandy French Tech en constitue un bon exemple. De même les trois territoires conduisent-ils une démarche de promotion économique commune, « Normandy Avenue » – parce que l'union fait la force. Il faudra dans les années à venir identifier ce qui rapproche les trois agglomérations de façon à engager un travail commun sur ces sujets – l'interface ville-port, les grands projets urbains par exemple, alors que les trois territoires, durement touchés pendant la Seconde Guerre mondiale et marqués par la Reconstruction, connaissent aujourd'hui de grandes mutations et mettent en œuvre des projets de renouvellement d'ampleur nationale (quai Southampton au Havre, presque île à Caen, écoquartier Flaubert à Rouen). Avec Le Havre et la Région notamment, un nouveau travail s'engage pour monter en puissance sur l'ouverture vers l'Asie et en particulier la Chine, alors que la Métropole et la CODAH disposent



Le Cirque-Théâtre d'Elbeuf.



Normandie Impressionniste au Musée des Beaux-Arts de Rouen.

## Avec Le Havre et Caen : un destin commun, des enjeux qui se ressemblent et des grands projets qui rassemblent.

déjà d'outils et développent des initiatives complémentaires. Car il y a aussi le dialogue ouvert, fait de coopération, de rayonnement et de concurrence, avec le reste du monde. La Métropole s'implique dans les programmes européens et différents réseaux internationaux. Elle cible sa politique d'ouverture internationale sur la Chine, avec le souci de privilégier aux accords purement formels les coopérations concrètes dont l'Institut Confucius pour les Affaires de Rouen, créé par Neoma Business School avec l'appui décisif de la Métropole, est une première réalisation et un symbole.

### Des projets pour la Normandie, des projets à normandiser

Au-delà de son implication dans des projets et des démarches qui dépassent son territoire (Normandie Université, les pôles de compétitivité par exemple) ou de certains grands chantiers situés dans la Métropole qui bénéficient naturellement à l'ensemble de la vallée de la Seine et de la Normandie (comme la continuité autoroutière du pont Flaubert ou la Ligne Nouvelle Paris Normandie) – la Métropole est d'ailleurs le premier partenaire financier de la Région –, la Métropole s'attache à « normandiser » ses projets. Elle l'a fait dans le domaine économique avec la French Tech, elle va le faire dans le domaine culturel avec le Cirque-Théâtre d'Elbeuf, qui va s'associer à La Brèche à Cherbourg. En 2017, ce rapprochement basé sur la complémentarité des deux établissements permettra

d'étendre à toute la Normandie le festival Spring : exigeant et grand public, celui-ci pourrait devenir le plus grand festival de cirque contemporain d'Europe.

Créé à l'initiative de la Métropole, le festival Normandie Impressionniste connaîtra en 2016 sa 3<sup>e</sup> édition : ce sera une nouvelle occasion pour les territoires normands de travailler ensemble, un moment de cohésion régionale. Il serait intéressant que l'initiative des Jeux Normands, qui connaîtront leur seconde édition en 2016, puisse prendre de l'ampleur pour s'imposer comme un moment privilégié de l'expression d'une fierté normande partagée, et la mobilisation collective puisse aussi être de mise pour les prochains grands événements que seront le 500<sup>e</sup> anniversaire de la ville du Havre en 2017 et le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Armada en 2019.

## Des grands événements pour rassembler les territoires et vivifier un sentiment d'appartenance partagé à la Normandie.



Première édition des Jeux Normands au Havre en septembre 2015.

# La carte des projets

Voici une sélection des projets et des actions de la Métropole : ceux qu'il est possible de placer sur une carte - ce qui n'est évidemment pas le cas d'actions de solidarité, de rénovation thermique ou d'événements culturels et sportifs ! Il s'agit des projets majeurs et aussi, pour certains, simplement d'exemples (à l'instar des itinéraires cyclables et des réaménagements de cœurs de villes et villages puisqu'il n'est bien sûr pas possible de faire figurer tous les aménagements cyclables, toutes les rénovations de voirie). Un aperçu, un échantillon représentatif en quelque sorte !

## LÉGENDE

-  Forêt d'exception
-  Site de projet biodiversité
-  **P+R** Nouveau parking-relais structurant
-  Gares : aménagement des abords (Oissel et St Etienne du Rouvray, Rouen, Maromme, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Malaunay-Le Houlme, Tourville)
-  Aménagements cyclables
-  Zones et parcs d'activité
-  Grands projets urbains
-  Renouvellement urbain : quartiers d'intérêt national (Les Fleurs Feugrais à Cléon/Saint-Aubin-lès-Elbeuf ; Nobel-Bozel à Petit-Quevilly et les Hauts de Rouen à Rouen/Bihorel)
-  Espaces publics et espaces verts (projets majeurs)
-  Réaménagement des cœurs de villes et villages : Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Rouen (Cœur de Métropole), Duclair, Sotteville-lès-Rouen...
-  Pôles de proximité
-  Triangle de l'innovation : Rouen Innovation Santé (Biopolis I, II, III), Pôle numérique (Innopolis) et Pôle écoconstruction-écotechnologies (Écopolis)
-  Raccordements définitifs du Pont Flaubert
-  Nouveaux quais de Seine
-  Rénovation de la trémie ferroviaire
-  Contournement Est
-  LNPN (Ligne Nouvelle Paris Normandie)





# Questions de méthode

## CITOYENNETÉ : UNE MÉTROPOLE DÉMOCRATIQUE

### Une démocratie de proximité renforcée

La Métropole joue un rôle de plus en plus important dans la vie de nos concitoyens. Le rôle central des Conférences locales des maires pour le pilotage au plus près du terrain des politiques publiques participe de ce renforcement de la démocratie locale. Des cycles de visites communales et de réunions publiques permettent une meilleure association des habitants aux enjeux de proximité.

### Une démocratie de proximité vivante

Réunissant près de 200 acteurs de la vie locale (économiques, syndicaux, sociaux, associatifs, institutionnels, personnalités qualifiées et citoyens volontaires), le Conseil consultatif de développement métropolitain (CCD) permet d'impliquer les forces vives du territoire. Associé aux grandes concertations, impliqué dans l'élaboration du Projet de Métropole, le CCD aura un rôle accru à partir de 2016 : il pilotera les concertations des projets « Cœur de Métropole » et « Ville respirable ».



### La démocratie participative, une démarche à amplifier

Une plus large association à l'élaboration des décisions qui sont prises par les élus est une attente forte de nos concitoyens.

Le déploiement de nouvelles initiatives liées à la qualité de vie, avec les enjeux forts qui en découlent en matière d'organisation des espaces publics, va rendre nécessaire une large concertation des habitants et des acteurs du territoire, dont le CCD assurera la coordination. Pour réussir à intéresser tous les publics, des formes innovantes de concertation seront développées.

Se concerter est la condition nécessaire pour transformer la ville.

### Pour une animation citoyenne du territoire

Les communes sont en première ligne dans l'animation citoyenne, notamment le soutien aux associations. Dans le respect de cet équilibre, la Métropole entend jouer son rôle de soutien aux initiatives qui se déploient sur le terrain, notamment à celles qui visent à promouvoir la citoyenneté : lutte contre les discriminations, développement de l'esprit de découverte, engagement citoyen des habitants dans la vie associative, culturelle, sportive... La Métropole s'est ainsi engagée dans la démarche des Chemins de la citoyenneté, dans la perspective d'une labellisation « territoire pour l'Unesco ».

### Pour une citoyenneté contemporaine

Pionnière, la Métropole met en œuvre un Plan local d'éducation à l'environnement. Le PLEE aborde les thématiques classiques, destinées à jouer un rôle de porte d'entrée vers l'éco-responsabilité (eau, déchets, biodiversité...) ou des thématiques plus nouvelles (éco-mobilité, énergie...), comme des enjeux transversaux (alimentation, santé, bruit, qualité de l'air...).



## PROXIMITÉ : LA MÉTROPOLE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

La Métropole s'est organisée pour déployer son action au plus proche des besoins des communes et de leurs habitants en créant cinq pôles de proximité dédiés à des territoires regroupant chacun environ 100 000 habitants et placés sous le contrôle des élus réunis en Conférences locales.

Favoriser l'écoute et l'expression des usagers, grâce au service téléphonique « Ma Métropole » par exemple, est aussi la condition pour assurer la proximité avec les besoins de la population ainsi que sa réactivité. Les communes sont la porte d'entrée naturelle de la Métropole.

## EFFICACITÉ : LA MÉTROPOLE ÉCONOME ET PERFORMANTE

La performance et l'utilité de la dépense publique sont, plus que jamais, un impératif.

La Métropole est économe. Reposant sur un rigoureux pilotage prospectif à dix ans, sa gestion financière est saine, sa fiscalité stable, son endettement et ses dépenses maîtrisés, sa capacité d'investissement préservée.

Une approche des projets dite « en coût global » permet d'intégrer dès le départ les projections liées à leur fonctionnement futur et à leur durée de vie.

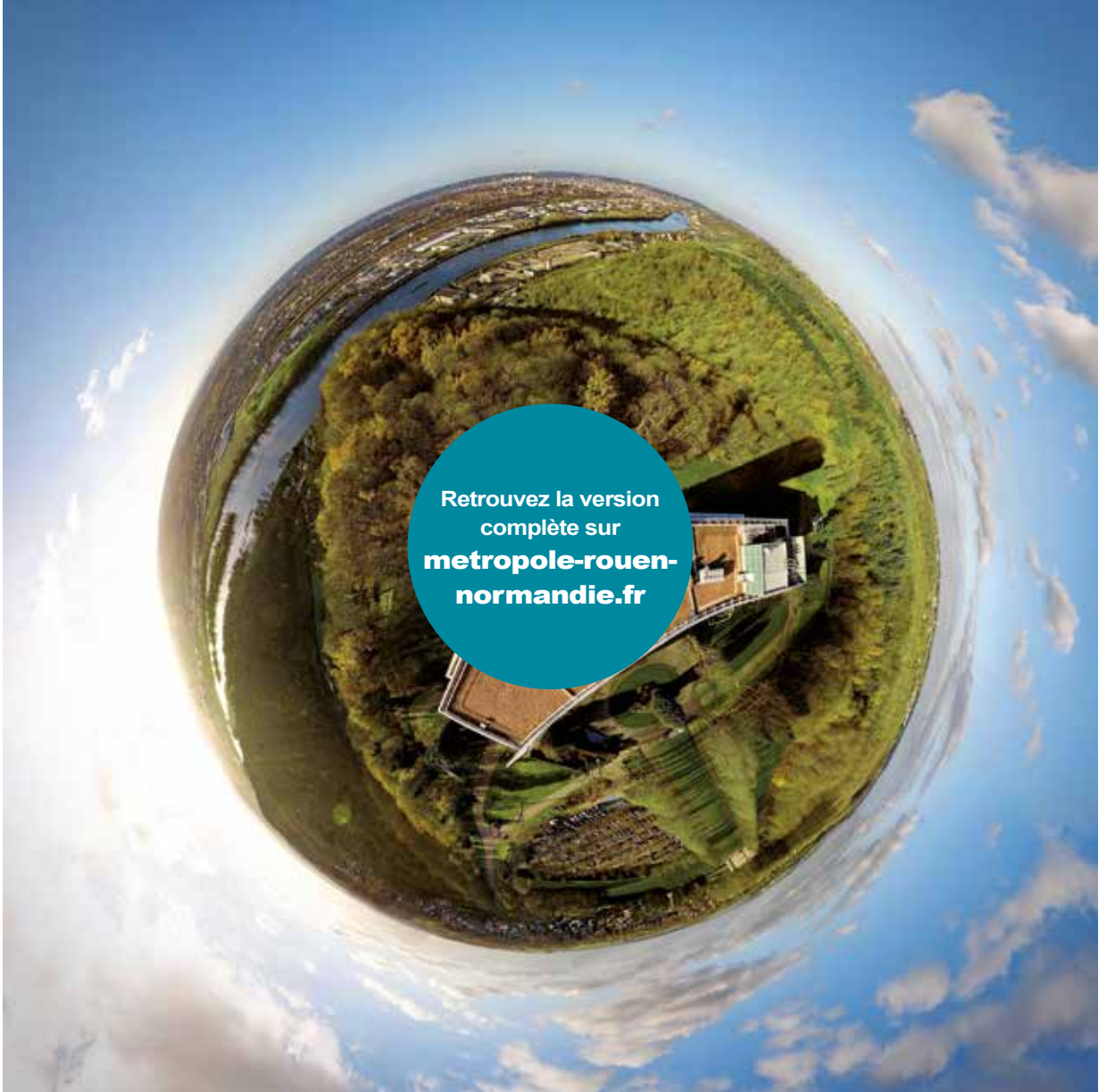
La Métropole est le premier investisseur public sur son territoire, et le 2<sup>e</sup> de Normandie derrière la Région.

Des économies significatives seront réalisées dans trois domaines en particulier : les charges immobilières (qui seront rationalisées grâce au regroupement des services) ; les consommations d'énergie (grâce à la réhabilitation thermique et à la construction de bâtiments publics à très haute performance énergétique) ; les services mutualisés (qui permettront de réduire les coûts tout en améliorant la qualité du service rendu aux habitants).

Simplifier, c'est gagner en efficacité et en lisibilité : ainsi les entreprises savent vers quelle collectivité se tourner : vers la Métropole pour l'accueil et l'hébergement, vers la Région pour les aides financières.

C'est aussi améliorer les conditions du travail avec les partenaires naturels de la Métropole : les importantes contractualisations conclues avec la Région et le Département en 2014 sécurisent les financements autour d'objectifs partagés. C'est un levier d'efficacité pour l'action publique et un gage de confiance.

La Métropole mène un travail commun avec la Région et le Département : elle est par définition partenariale.



Retrouvez la version  
complète sur  
**metropole-rouen-  
normandie.fr**